

A retourner le 6 décembre 2017 au plus tard

A l'accueil de l'Hôtel de ville des Sables d'Olonne ou d'Olonne sur Mer  
Téléchargeable sur [www.lessablesdolonne.fr](http://www.lessablesdolonne.fr) et [www.olonnesurmer.fr](http://www.olonnesurmer.fr)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Etage : .....

Ville : .....

Quartier : .....

Mèl : .....

Téléphone (vous êtes susceptible d'être contacté le jour du passage du jury afin de faciliter l'identification de votre habitation) :  
.....

Orientation et localisation du balcon dans l'étage, signe d'identification visuel :  
.....

Je désire participer au concours des maisons et balcons illuminés dans la catégorie :

Maison

Balcon

Date : ..... Signature :

**A GAGNER**

De nombreux lots

## Règlement du concours

Quelles sont les catégories ?

Catégorie 1 : **Maison** - Catégorie 2 : **balcon**

**Qui peut concourir ? Comment s'inscrire ? Quelles conditions ?**

1. L'illumination doit être visible de la rue dès le lundi 4 décembre 2017. Passage du jury le mercredi 20 décembre 2017 entre 18h00 et 20h00. Présence obligatoire des concurrents.
2. Les inscriptions se font à l'aide du coupon-réponse et doivent être déposées à l'accueil de l'hôtel de ville des Sables d'Olonne et d'Olonne sur Mer aux heures d'ouvertures. Aucune inscription ne se fera par téléphone.
3. L'inscription via le site internet est possible sur le formulaire dédié.
4. Les habitations non-illuminées lors du passage du jury ne pourront être prises en compte. Les décorations non visibles de la rue, devront faire l'objet d'un accès facilité avec plan et code d'accès, faute de quoi, la participation ne sera pas retenue.
5. L'inscription est gratuite.
6. Les critères de notation sont : l'esthétique / l'originalité / les animations (objets animés) / la visibilité. Le jury se compose exclusivement des enfants issus des CME olonnais et CMJ sablais.

**Les illuminations et décorations devront respecter les normes de protection de l'environnement et d'économie d'énergie. En effet, il est préférable d'utiliser des matériaux non-polluants et des ampoules basse consommation.**